

L'ABELLE.

Publié par J. BAYARD, DELAUNAY & DUCROS.

NOUVELLE-ORLÉANS. LUNDI (MATIN) 23 JUILLET 1830.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 23 JUILLET.

Le dernier courrier nous a apporté les journaux de New York du 8 courant, et ceux de Charleston du 15; ils ne contiennent aucune nouvelle d'Europe.

L'importante discussion qui occupe ce moment le public, approchant chaque jour de son terme, nous avons cru devoir ne pas différer la publication des nombreuses communications qui nous ont été faites sur ce sujet.

à MM. les Éditeurs de l'Abelle.

Le Nil a vu sur ses rives Les noirs habitans des déserts Insulter par leurs cris sauvages L'astre éclatant de l'univers; Criaïmpulsions, fureurs bizarres! Tandis que ces monstres barbares Pousaient d'insolentes clameurs, Le Dieu pourvuient sa carrière Versait des torrents de lumière Sur ses obscurs blasphémateurs.

Tout le monde connaît cette strophe de Lefranc de Pompignan au sujet de l'envie; il semble que le chevalier publiciste ou le publiciste chevalier, l'ait adoptée pour sa devise; nous l'avions pris pour un Don-Quichotte, mais aujourd'hui il se donne pour un Bayard sans peur et sans reproche. Le publiciste a ses visions comme le chevalier; le malheur pour lui c'est qu'il ne voit pas un autre chevalier; Don Quichotte prenait pour des arêtes d'ennemis quelques côtes de moutons à vent. Notre publiciste prend des arguments et des objections pour les éphémères de l'envie; l'envie, vous devriez le savoir, Publiciste, ne s'attache qu'aux grandes choses et aux grands hommes, et il faudrait lui nous prouver, car il ne suffit pas de dire en pareille matière, ce que vous avez de commun avec les grands hommes; si des prétentions folles, une morgue et une vanité sans bornes, un style inhumain, devaient exciter l'envie, certes, nul plus que vous ne serait digne d'envie; marchons, (dit-il) sans peur à travers les éphémères de l'envie, pour siffler, le publiciste a presque raison; il eût parlé plus juste encore en disant sifflets. Un auteur ridicule, sans talents, dont les prétentions ne sont fondées que sur la sottise opinion qu'il s'est faite de lui-même, un historien obscur qui devrait se perdre dans la foule, mérite d'être sifflé toutes les fois qu'il veut se mettre en scène.

Ce n'est pas notre faute si nous en sommes réduits à nous adresser au chevalier, au Publiciste, au lieu de toucher la question grave et vitale de l'élection. La faute est au Publiciste qui a mis le Chevalier en jeu; au publiciste qui ne parle que de lui, lorsqu'il s'agit d'une question dans laquelle il n'est rien.

Nous voudrions arriver à cette question, mais comment refuser ce qu'on ne comprend pas? Des mots, des phrases placés à la suite les uns des autres, quelque fois avec une sorte d'habileté, le plus souvent avec maladresse, des plagiats mal déguisés, voilà tout ce que constitue les CINQ premiers Nos. du Publiciste Chevalier, dans lesquels il rêve des titres à l'envie.

OMNIPOTENCE SÉNATORIALE pouvoir que Mr. Beauvais a voulu s'arroger indéfiniment; voilà ce qui reste au publiciste à nous expliquer, sans compter son No. 4 et son No. 5 en masse, dont on demande la production.

ELECTEUR.

(Communiqué.)

NOMINATION DU GOUVERNEUR. N. 6.

Le génie tutélaire des peuples généraux plane aujourd'hui sur le sol de la patrie; il tend ses ailes protectrices jusqu'au limite des plus reculés du territoire; on dirait qu'il conduit par la main le candidat honorable auquel ses concitoyens s'empres sent de rendre hommage sur tous les points de l'état. Quoique dise l'envie, quoique fasse le médiocrite, Bienvenu Roman marche chaque jour de triomphe en triomphe; le jugement du peuple sera pour lui comme une consécration. Les Louisianais ont compris qu'il leur importait surtout d'avoir à leur tête un homme de mérite; ils savent qu'il s'agit de remplacer, autant qu'il est en eux, l'illustre Desbigny, dont la place a pu être occupée, mais n'a pas été remplie depuis l'horrible événement de sa mort. Que les électeurs y prennent garde, et l'un des candidats français-louisianais n'obtient pas la pluralité des suffrages, le candidat américain l'emportera nécessairement sur eux; alors, plus d'emploi pour nous, si ce n'est dans la résolution de la Législature qui décidera, toutes choses égales d'ailleurs, si la préférence est due à celui qui n'aurait obtenu que la minorité des votes dans l'état, sur son compétiteur, dont la nomination serait désirée par la majorité des votans. Mais n'anticipons pas sur les événemens, le tems éclaircira nos doutes. Qu'on en soit, il est difficile de se refuser à l'évidence: la voix du peuple se fait hautement entendre en faveur de notre candidat; si chacun fait son devoir, il faut qu'il soit élu. Beaucoup de citoyens respectables n'ont pas encore pris de parti, desirant vivement et sincèrement le triomphe de la cause louisianaise, ils ont pris la résolution de voter pour celui qui, lors de l'élection, leur paraîtrait avoir le plus de chances. Mais s'il est prouvé que les espérances de Mr. Beauvais ne sont pas mieux fondées que celles de Mr. Roman, nul doute que ces mêmes citoyens se décideront en faveur de ce dernier, car il conviendrait d'accorder la préférence à la supériorité, non estimant par devoir, mais par un calcul bien entendu de nos plus chers intérêts.

Quant à ceux qui se sont déclarés pour Mr. Beauvais, parce qu'ils ont cru qu'il l'emportait en popularité sur son rival, qu'ils se détrompent; ils y ont examiné avec impartialité la situation respective des deux candidats, ils verront que, même sans les voix de Lafourche qui ne seraient certainement point à Mr. Beauvais, si Randall ne s'en était pas emparé; néanmoins Roman compte une majorité de sept ou huit mille voix dans tout l'état; l'opposition de quelques paroisses, où pourtant il obtiendrait beaucoup de votes. Il est aussi des électeurs qui voteront pour Mr. Beauvais par affluence personnelle, on ne peut pas qu'applaudir à de pareils sentimens, s'il ne s'agissait pas d'intérêts généraux devant lesquels doivent disparaître de mesquines considérations de société. Jusqu'au dernier moment, nous conserverons l'espoir de rallier tous les citoyens qui n'ont réellement en vue que l'honneur et la gloire de la Louisiane. On a dit que Mr. Roman devait renoncer à la candidature, précisément parce que les amis de Mr. Beauvais lui en avaient les premiers adressés l'invitation; l'argumentation est bien digne de gens qui s'obstinent à méconnaître le bon sens national. Mais ne sait-on pas que Mr. Roman s'est mis le premier sur les rangs; ne sait-on pas que Mr. Beauvais à cette époque, ne songeait pas plus à se présenter qu'il n'y avait songé jusqu'alors, et qu'en cela ses vues étaient conformes à celles du peuple. Qui pourrait nier que Mr. Beauvais, n'étant pas encore candidat, a fortement engagé Mr. Duralde à réintégrer la candidature, dans l'intérêt de Mr. Roman, ou plutôt dans celui de l'état; j'en atteste Mr. Beauvais lui-même. Mais aujourd'hui que les passions sont en jeu, tout est égoïsme, égoïsme réfléchi, raisonné; c'est le comble de la corruption. Toute fois gardons nous d'exhiler de plaintes, il ne nous sied pas d'accuser la fortune; elle se montre trop favorable à la cause du patriote. Livrons nous donc à ce doux espoir que chaque jour nourrit et fortifie; nous triompherons avec éclat, ainsi le veut le génie tutélaire de la Louisiane.

Et quel citoyen plus digne de gouverner l'état que celui qui, riche en savoir, en talens, en vertus, a si bien mérité de la patrie. Élevé distingué d'un des meilleurs collèges de l'Union, nous l'avons vu, jeune encore, figurer avec honneur parmi les représentans du peuple plusieurs fois il a présidé l'une des assemblées de nos législateurs avec autant d'impartialité que de talent; juge de justice, il s'est conduit avec autant de sagesse que d'intégrité. M. Roman, qui parle la langue législative que la langue de nos lois, possède la connaissance de nos lois et celle de nos institutions; c'est le fruit de ses travaux et de ses études. Il serait bien temps pour nous qu'un gouverneur instruit, habile, laborieux et désintéressé, contribuât à nous élever au rang qui nous appartient. Mettez en place des hommes sans talent, puis-étionnez-vous encore que la Louisiane n'ait pas un bon code de lois, soit criminelles, soit commerciales; étionnez-vous que la Louisiane n'ait pas de bibliothèque; ni de musée, ni de jardin botanique; étionnez-vous que la Louisiane n'ait pas d'école de droit, ni d'école de médecine; étionnez-vous que la Louisiane n'ait pas un seul collège complètement organisé; étionnez-vous que la Louisiane n'ait pas un établissement public qui puisse être cité, pas une seule société de savans, de littérateurs ou d'artistes; étionnez-vous enfin que la Louisiane soit stationnaire sous le rapport de la civilisation, et relativement au progrès de l'esprit humain! Ne pas avancer, dans le siècle où nous vivons, c'est positivement rétrograder. Où voulez-vous aller? Citoyens, décidez: l'élection est là qui vous provoque, répondez en vrais patriotes comme de bons Louisianais, et vous répondrez victorieusement!

LOUISIANA.

Communiqué.

La scène change; les Florides que j'avais toujours cru en faveur d'un Américain du Nord, viennent de se déclarer pour M. Roman, par l'organe de l'Argus. J'avais toujours pensé que M. D. Archaon, ayant inutilement sacrifié sa popularité parmi l'ancienne population, en usant de son influence pour faire annexer ces paroisses à notre état, sans pouvoir obtenir leurs suffrages, il était impossible qu'un autre candidat créole pût les obtenir; mais il paraît que je me suis trompé. M. Roman, d'après l'Argus, est le candidat des Florides (à la vérité le casting vote donne dans cette discussion, lui mériterait bien cette faveur) et Messrs. Hamilton et Randall ne sont comptés pour rien. Un écrivain du journal dont nous parlons, a même eu la bonhomie de nous dire que si M. Roman se retirait des rangs les honnêtes amis de M. Duralde se rangeraient du côté de M. Hamilton. S'il en était en élection d'affaires un fait, j'aurais convié à l'Argus et ses adhérens n'auraient plus rien à faire; mais comme le public de la Louisiane veut quelque chose de plus que les assertions d'un éditeur de gazette, il n'ajoute aucune foi à celles de l'Argus. Les amis de M. Duralde n'ont pas oublié qu'il était le candidat créole qui avait le plus de chances, et que ce n'est qu'à l'ambition de ce candidat que nous serons réduits à avoir pas un créole pour gouverneur à la prochaine élection. Les partisans de M. Roman se gardent bien de nous répondre; ils répètent jusqu'à satiété que leur candidat est un homme de grands talens; et quand on leur en demandera des preuves, ils auront soin de garder un silence discret. Mais le public saura répondre pour eux; et le candidat des Florides, comme l'Argus appelle M. Roman, ne sera pas celui de l'ancienne population de la Louisiane. Les électeurs se rappelleront que ce candidat, après avoir voté tranquillement pendant quinze ans pour maintenir le siège du gouvernement à la Nouvelle-Orléans, malgré ses grands talens, ne s'est aperçu que quand il a brigué la

place de gouverneur que la paroisse qu'il représentait était opposée à cette opinion. On lui saura sans doute gré de cette indépendance de caractère; et les électeurs de sa paroisse, dans la majorité est en faveur de Mr. Beauvais, lui donneront probablement des preuves non équivoques de leur reconnaissance.

UN CREOLE.

A M. V. les Éditeurs de l'Abelle. L'Argus annonce de ne pas voir dans le Feuilleton de votre feuille les dernières communications que je vous ai adressées au sujet des élections; je ne m'étonne pas de ne pas voir l'article de l'Argus dans le Feuilleton de cette feuille; la raison en est bien simple, c'est que l'Argus n'a pas de Feuilleton.

L'Argus avec ses cinquante feuillets toujours ouverts (pendant le sommeil des cinquante autres) n'avait pas vu que nous avions toujours un œil tourné sur les manœuvres de lui et des siens. Il se fâche de se voir découvert lui qui croit tout découvrir. Il répète pour la 2ème ou la 3ème fois, une vieille anecdote à la source de laquelle nous ne prendrons pas la peine de remonter; mais enfin quelle est la conclusion de son article, c'est que le peuple doit voter pour l'honorable ROMAN. Il le doit pour plaire à l'Argus, mais dans l'intérêt de ses prérogatives, de ses institutions, de ses droits, il doit voter et il votera pour l'honorable BEAUVAIS.

ELECTEUR.

Communiqué.

L'auteur de la lettre anonyme laissée à la poste voudrait bien, s'il lui reste la plus petite parcelle de pudeur, se faire connaître au bureau de cette feuille, où on lui procurera les moyens d'obtenir justice et entière satisfaction.

EXTERIEUR.

FRANCE.

Tripoli, 23 Avril.

Jusqu'à présent les gouvernemens ont consenti assez volontiers à laisser représenter sur la toile les victoires remportées par leurs armées; mais nous ne sachions pas qu'ils aient jusqu'à présent commissionné des artistes, pour aller peindre des triomphes qui ne sont encore qu'en espérance. C'est un exemple que devant nous donner M. de Polignac dans l'expédition d'Alger. Elle a quatre ou cinq peintures à sa suite; il ne manque plus que la victoire. Souhaitons la, nous devons même l'espérer; mais si elle manqué, cette fanfaronnade de laurier à la palette n'ajouterait-elle pas du ridicule à la douleur de la défaite? Le grand Con seil avait conduit des violons à la tranchée de Lévi, qu'il ne prit point. Est-ce en cela que veut lui ressembler M. de Bourmont!

FEUILLETON.

Communiqué.

NOUVEAU DICTIONNAIRE.

Manteau. — On disait autrefois se couvrir d'un manteau; dites aujourd'hui s'armer d'un manteau, et si vous voulez spécifier ce manteau, dites: s'armer d'un manteau républicain.

Cabinet. — Ce mot dans le style figuré, en politique ne s'appliquait qu'aux Gouvernemens; on disait le Cabinet de France ou le Cabinet de Talleyrand, le Cabinet d'Angleterre, ou le Cabinet de St. James. Le Cabinet de Washington. Ce mot s'applique maintenant aux Provinces, et en parlant de la Législature de l'état de Louisiane, vous direz aujourd'hui le Cabinet de D. D. Baldwin.

Synonymes. — Une question grave et vitale (Constitutionnelle). — Une question grave au point de vitalité. — (Louisiana.)

N. B. L'éditeur du nouveau Dictionnaire espère que son correspondant lui fournira encore quelques mois.

PENSAÉE A L'ÉLIGER.

« Acte de souveraineté populaire dont le motif est un devoir, l'exercice un droit, le résultat une conséquence. »

« Omnipotence Senatoriale dans un pays où le pouvoir est divisé en 3 branches. »

« Pouvoir retenu indéfiniment par un homme qui s'est démis du pouvoir. »

M. Gambart, directeur de l'Observatoire de Marseille, a découvert, le 21 de ce mois, une nouvelle comète. Elle a été aperçue ce matin par M. Nicolet. La queue de cette comète paraissait d'environ un degré; on peut l'apercevoir à l'œil nu; elle est maintenant au nord de la constellation de Dauphin.

Jour. de Paris.

On nous écrit de Riom: Notre ville possède un couvent de religieuses Carmélites, qui vient d'être le théâtre d'une émeute intestine, dont quelques détails ont franchi les grilles, et ont assez vivement occupé l'attention de nos voisins. La discordance, qui jadis sut braver Calmes et Calades, s'était introduite, dit-on, dans le couvent des Carmélites, et voici à quelle occasion. Le confesseur ordinaire des religieuses, respectable vieillard à figure béate, à qui l'on ne saurait reprocher peut-être qu'un goût trop prononcé pour ces friandises si chères aux estomacs dévots, avait été employé momentanément par un jeune ecclésiastique, fervent et austère, comme le sont ordinairement tous les jeunes prêtres; or, l'austérité plaît beaucoup aux jeunes religieuses, et c'est sans doute à ce motif, et non à d'autres, qu'il faut attribuer la préférence que le jeune directeur leur avait inspirée. Quoi qu'il en soit, le confesseur en titre, voulut rentrer dans ses droits, soutenu par les réclamations des sœurs plus âgées; et de là deux partis, et par suite des disputes et même un combat, que le chapitre de Riom ne pourrait seul raconter dignement. On dit (et il serait téméraire d'affirmer en pareille occasion) que les jeunes ont eu le dessous, et que cinq d'entre elles ont tenté de s'évader la nuit suivante. On cite, parmi les detin-

quantas, Mlle. **, ancienne actrice du théâtre de Clermont, dont la voix peu harmonieuse a plusieurs fois excité les sons à ses représentations. Le bruit court que deux religieuses étrangères, munies de pleins pouvoirs, sont venues établir la paix et la concorde dans l'établissement.

On a vu sortir mystérieusement du couvent, deux religieuses. Étant ce les deux diplomates, ou bien deux sœurs dévotes? C'est ce qu'on ignore. Tout ce qu'on sait, c'est qu'une voiture préparée à l'avance, les a rapidement entraînés loin de leur demeure. Au moment de braver le quartier s'était rassemblée pour les voir passer, et l'affluence était si grande, que la gendarmerie qui, heureusement était voisine du couvent, a cru devoir venir pour maintenir l'ordre, qui n'a pas été troublé. On est réduit à faire des conjectures sur les causes et suites de ce petit coup d'état féminin.

(Ami de la Charte.)

MARINE.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Expéditions. Navire Coriolanus, Sampson, Liverpool, Lincoln and Green. Navire Wm Neilson, Johnson, Liverpool. B. Booth and Co. Barque Margaret, Garlaw, Liverpool, B. Booth. Brick Ajax, Albree, Havre, Wm Nutt & Co. Brick Pioneer, Hubbs, N. York, H. W. Hartow. Brick Eagle, Chew, N. York, J. G. Stevenson. Coal. United States, Craighrad, Vera Cruz, J. W. Zacharie & Co. Coal Rover, Daniels, Aransas, C. Prieto. Coal Magnolia, Mobile, Capitaine. Arrivés. Bateau de remorque Porpoise, Bowrin, des passes — il amène dans le port la barque Agnes et Ann, et le brick Lunar. Bateau de remorque Livingston, Morrison, des passes, avant mis en mer la brick Blackley, America, Washington, et Mechanical — il amène dans le port la goélette Yita — lieu de nouveau en dehors ni en rivière. Brick Langer, Proscott, New York. Coal Tita, Cabaret, de la Havane, avec un chargement de sucre à divers consignataires. Barque Agnes et Ann, Martin, Liverpool, avec un chargement assorti à divers consignataires. Bateau à vapeur Huntress, Sitton, Louisville, avec les produits à divers consignataires. Bateau à vapeur Amulet, Potter, Cincinnati, avec un chargement assorti à divers consignataires.

L'Ohio était navigable, quand le Amulet en est sorti, mais basait rapidement, à raison de 4 à 5 pieds par 24 heures. Bateau à vapeur Courtland, Edgerton, Vicksburg, avec un chargement de coton à divers consignataires. Bateau à vapeur Attakapas, F. Leche, St. Martinville, avec un chargement de coton à divers consignataires.

MEMORANDA.

Navire Tennessee, Fowler, et le brick Sigs, Clark, arrivés d'ici à New York, le 7 du courant. Brick General Jackson, en charge à Campêche pour ce port. Navire Ohio, parti de New York pour ce port, rencontré le 1er de ce mois, lat. 34 30 long. 73. Navire Shaw, Davis et brick Paul Jones, Williams, arrivés d'ici à New York, le 8 courant. Brick Seneca, capitaine Price, arrivé d'ici à Malaga en 45 jours. Navire Chant, parti d'ici pour le Havre, rencontré le 21 du mois passé, lat 46, long 38. Navire Honover, Boston, allant à Liverpool, et le Liverpool allant au Havre, rencontré par les traverses Amulet, rané, le 8 du courant. Coal Non Plus, Richards, arrivé d'ici à Charleston le 16 du courant.

COUCHE DE DISTRICT. — P. B. Lardelle et autres, vs Pierre Derbigny. — En vertu d'un ordre de saisie et vente à nous adressé, il sera exposé en vente à la Nouvelle-Orléans, au coin des rues de Chartres et St. Louis, le jeudi 29 juillet, à une heure de l'après midi, un LOT DE TERRE situé dans le faubourg Ste Marie, mesurant 120 pieds 11 pouces, à la rue de la nouvelle levée, entre les rues Julie et St. Joseph, sur 114 pieds de profondeur, de la rue de la Levee à la rue Tchoupitoulas, et 112 pieds 11 pouces sur la rue Tchoupitoulas, ainsi dans le dit procès. G. W. MORGAN, Sheriff.

ATTENDU que depuis le commencement du procès ci-dessus mentionné, et par un acte passé devant Mr. Felix de Armas, notaire public, le 31 Mai 1828, le Lot de terre ci-dessus décrit, qui était hypothéqué aux demandeurs ou la plus grande partie d'icelui, a été vendu par feu Mr. Pierre Derbigny le défendeur, de son vivant, à MM. Samuel Hermann père, et Samuel Hermann fils, qui, par le même acte, ont contracté l'engagement formel et positif de payer et satisfaire le jugement qui pourrait être rendu dans le dit procès, jugement qui depuis a été rendu en faveur des demandeurs par la Cour Supérieure de cet état.

Et attendu que les dits sieurs Saml. Hermann père, et Samuel Hermann fils, manquant de remplir leur dit engagement, et les demandeurs ont requis le shérif de vendre la terre en trois portions marquées A, B et C, telle qu'elle a été vendue aux dits sieurs Samuel Hermann père, et Samuel Hermann fils, par l'acte notarié ci-dessus rappelé, et telle que la terre est divisée sur un plan qui a été fait, le même jour 31 Mai 1828, par Mr. Joseph Pillet, voyer de la ville, l'original duquel plan est annexé à l'acte notarié susdit.

Une copie de ce plan est affiché au café de la boutique d'Howard, où elle aura été laissée jusqu'au jour de la vente, laquelle aura lieu les dits directions des demandeurs, se fera dans l'ordre suivant: 1o. La portion désignée par la lettre A, formant environne des rues St. Joseph et Lafayette, ayant mesure américaine, 135 pieds et 1 pouce de face à la rue St. Joseph; 112 pieds de face à la rue Lafayette; séparée de la propriété de Mr. Daniel T. Walden par une ligne de 112 pieds 11 pouces, parallèle à la rue de la nouvelle levée, et dans le fond par une ligne de 130 pieds parallèle à la rue St. Joseph. La portion B formant environne aux rues St. Joseph et Lafayette et faisant face à la portion A; ayant mesure, 106 pieds 11 pouces de face à la rue St. Joseph; 112 pieds de face à la rue Lafayette, séparée de la propriété de Mr. Saml. Kohn par une ligne de 112 pieds 11 pouces parallèle à la rue de la Nouvelle Levee, et dans le fond par une ligne de 111 pieds 11 pouces parallèle à la rue St. Joseph.

La portion C formant environne des rues St. Joseph et Tchoupitoulas, ayant une mesure, 100 pieds de face à la rue St. Joseph, et 55 pieds 6 pouces de face à la rue de Tchoupitoulas, séparée de la propriété de Mr. Saml. Kohn par une ligne de 55 pieds et 6 pouces parallèle à la rue Tchoupitoulas et par une autre ligne de 100 pieds parallèle à la rue St. Joseph.

L. MOREAU, D. SEGHERS. Avocats de P. Lardelle et de C. Lardelle, les demandeurs dans le procès ci-dessus mentionné. 23 juin —

Un grand nombre d'électeurs ont résolu de soutenir Mr. A. BEAUVAIS comme candidat à la place de Gouverneur à l'élection prochaine. Un grand nombre de votans soutiennent Mr. A. B. ROMAN comme candidat à la place de gouverneur de l'état de la Louisiane, à l'élection prochaine. Un grand nombre d'électeurs proposent de voter pour Mr. ANTONIO DUCROS comme sénateur pour le 23. district sénatorial aux élections de Juillet.

(Communiqué.)

Un grand nombre d'électeurs, soutiennent, à la prochaine élection, le ticket suivant:

- Représentant au Congrès, E. D. WHITE. Gouverneur, A. B. ROMAN. Sénateur, ANTONIO DUCROS. Représentans à la Chambre de l'Etat, J. WORKMAN, P. LANDREAU, LOUIS ALLARD, C. A. GAYARRE, S. HENDERSON, F. GAYARRE, Wm. C. C. CLAIBORNE.

(Communiqué.)

Le Ticket suivant sera soutenu par un grand nombre d'électeurs, à l'élection de Juillet prochain:

- Représentant au Congrès, E. D. WHITE. Gouverneur, ARNAUD BEAUVAIS. Sénateur, ANTONIO DUCROS. Représentans à la Chambre, J. WORKMAN, LOUIS ALLARD, C. WATTS, W. C. C. CLAIBORNE, CHARLES GAYARRE, S. D. DIXON, CHARLES CAFFIN.

Mr. A. BEAUVAIS will be supported by a great number of voters, at the next election, as Candidate for the place of Governor of the State of Louisiana. We are authorized to announce that Mr. A. B. ROMAN will be supported as a Candidate for the office of Governor.

Mr. Editor please publish the following ticket and oblige a number of your subscribers.

- For Congress, E. D. WHITE. For Governor, ARNAUD BEAUVAIS. For Senator, ANTONIO DUCROS. Représentans, J. WORKMAN, LOUIS ALLARD, C. WATTS, W. C. C. CLAIBORNE, C. GAYARRE, S. D. DIXON, CHS. CAFFIN.

SANSUES de choix reçus par le Snavire Margaret de Havre à vendre par FORESTIER, Pharmacien. 28 Juin

CHAISES A VENDRE.

On trouve constamment chez le soussigné, rue de Chartres, No. 148, entre l'Hotel et St. Louis, près la boutique, un assortiment de CHAISES des meilleurs fabricans de Nory, et aussi d'articles que solidité, à vendre à bas marché par J. ROUSSAU, Ebéniste.

Ventes à l'Encan.

PAR J. T. BAUDUC. AUJOURD'HUI Lundi 28, à 10 heures il sera vendu à son encan, sans recevoir, 45 caisses bombes et divers autres, 1 bale forte cotonnaire, 1 pièce tapis, 1 bale étoffe à monstaire, 2 du belle cotonnaire bleue et mélangée. 28 juin

PAR T. MOSSY. Exécutoire d'un ordre de l'honorable J. M. Harang, juge de la Cour des Preuves de la paroisse Jefferson, Samedi 17 de Juillet prochain, il sera vendu à midi, à la Bourse Hewlett, pour compte de la succession de feu Marie Marcelline Sault, épouse du sieur Ane. Foucher Jue.

QUARANTE-SIX TERRAINS situés aux faubourgs Delon et Sault. On pourra voir le plan au magasin d'encan. Les ventes seront passées au grille de Felix de Armas, not. pub. Conditions: — Un tiers comptant, un tiers à un an et un tiers à deux ans de terme, en billets endossés et hypothéqué jusqu'à parfait paiement. 16 juin.

VENTES PAR LE AUSSAL.

Banque contre C. Luceau. Exécutoire d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Prévot, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposai en vente publique, vendredi, 3 Juillet prochain, à 5 heures de l'après midi, sous le Principal.

Un Cheval, saisi dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, Marché.

Le Maire, les Alderemen &c. contre John Sault Exécutoire d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Prévot, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposai en vente publique, samedi, 3 Juillet prochain, à 5 heures de l'après midi, sous le Principal.

3 Chaises, Table et une Malle, saisis dans l'affaire ci-dessus. — L. DAUNOY, Marché.

Planches de Sapin à vendre. 17,000 pieds en débarquant de la goélette Elizabeth, arrivée au Bassin, s'adresser à J. T. BAUDUC. — 23 Juin

DE VENTA. Et CABARETE situado en la esquina de la calles de la Levee y Jefferson, 19 junio.